

CHARTE

Fabriques
à histoires
LUNII

MÉDIATHÈQUE DES CITÉS UNIES

1-3 place Paul Desphelipon

MÉDIATHÈQUE JACQUES-PRÉVERT

4 place du Miroir d'Eau

📍 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE

☎ 01 64 79 61 70

➦ www.mediatheques-savigny-le-temple.fr

CHARTE DE PRÊT DES LUNII > MÉDIATHÈQUES DES CITÉS UNIES & JACQUES-PRÉVERT

Le prêt des Fabriques à histoires Lunii est **réservé aux usagers inscrits dans les médiathèques** (avec une adhésion en cours de validité et une carte non bloquée) **et soumis à la signature de la présente charte**. Tout usager mineur devra faire signer la présente charte par son représentant légal.

La Lunii est placée **sous la responsabilité de l'emprunteur** pendant toute la durée du prêt et jusqu'à vérification du matériel et configuration par les bibliothécaires. La responsabilité civile de l'emprunteur pourra être engagée **en cas de perte, de vol ou de détérioration du matériel**.

En cas de non restitution de la Lunii, quelle qu'en soit la cause (perte, vol, ou détérioration), l'emprunteur s'engage à **remplacer ou rembourser l'appareil**. Il s'engage également à remplacer le câble USB si celui-ci est manquant ou détérioré.

Remboursement forfaitaire correspondant à la valeur de remplacement du matériel : **65 €**

CONDITIONS DE PRÊT

Un seul prêt de Lunii par carte est possible. Le prêt est d'une durée de 4 semaines.

Le prêt concerne un dispositif comprenant :

- une fabrique à histoire Lunii dans sa boîte d'origine
- une valisette de transport
- un câble USB
- la charte de prêt
- un mode d'emploi

Le contenu de la boîte est **vérifié au moment du prêt** en présence de l'utilisateur.

CONDITIONS D'UTILISATION

- Lire attentivement le mode d'emploi ;
- Manipuler l'appareil avec précaution ;
- Ne pas utiliser d'objets contondants sur l'écran, ni de détergent ;
- Ne pas utiliser de chiffon humide ni d'eau ;
- Ne pas modifier les contenus fournis

LA RÉSERVATION

Toute Lunii faisant l'objet d'un emprunt par un autre usager peut être réservée en s'adressant aux médiathécaires.

LE RETOUR

Le retour doit se faire à la bibliothèque d'emprunt, **directement auprès des médiathécaires**. Une vérification des éléments restitués se fera en présence de l'utilisateur.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES

L'emprunteur **n'est pas autorisé à intervenir techniquement sur les Lunii** mises à disposition.

En cas de problème ou dysfonctionnement, l'emprunteur s'engage à contacter l'équipe des médiathèques.

...suite au verso →

EMPRUNTEUR :

Je, soussigné(e) (*nom + prénom*)

Né(e) le :

N° de carte de lecteur :

Déclare avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter.

À.....,

Signature de l'emprunteur :

le.....

>>> POUR LES EMPRUNTEURS MINEURS :

Autorisation parentale (à remplir par le représentant légal) :

Nom :

Prénom :

Déclare avoir pris connaissance de la présente charte ;

Autorise le mineur, mentionné ci-dessus en tant qu'emprunteur, à emprunter une lunii des médiathèques de Savigny-le-Temple.

À.....,

Signature du représentant légal :

le.....